SISFUV

Successful Inclusion of Small-scale Farmers in Upgrading Value chains: Rice in the Senegal River Valley

Au Sénégal, les riziculteurs vendent de manière majoritaire leur paddy à des décortiqueurs artisanaux. Depuis la crise alimentaire de 2007/2008, des investissements privés ont lieu dans de grandes unités de décorticage, parfois avec le soutien de politiques publiques.

OBJECTIFS

Le projet SISFUV a pour objectif d'identifier les chemins d'impact de la vente par contrat sur les revenus et la sécurité alimentaire des petits producteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal. Pour assurer leurs approvisionnements, ces riziers mettent en place de nouveaux modes de coordination avec des producteurs cultivant moins de 2 hectares, en lien avec le financement à crédit des campagnes rizicoles. Le contrat de commercialisation fait correspondre à un niveau de qualité du paddy un prix négocié au sein de l'interprofession. Toutefois, l'impact de ce changement de gouvernance sur la rémunération et la sécurité alimentaire des petits producteurs n'est pas clair.

ACTIONS

L'objectif est atteint par une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives :

- Réalisation d'une enquête transversale auprès de 607 riziculteurs
- Estimation de l'impact des contrats par modélisation paramétrique (variable instrumentale) et non-paramétrique (Propensity Score Matching).
- Comparaison des revenus et/ou de la sécurité alimentaire d'un groupe "traité" (vente par contrat) à un groupe "contrôle" (vente par négociation).
- Discussions de l'estimation avec les producteurs, et les partenaires de recherche et de développement, afin d'identifier les chemins d'impact.

RESULTATS

Les résultats du projet contrastent ceux de la littérature. Le contrat de commercialisation n'a pas d'effet significatif sur les revenus des producteurs puisqu'il ne leur permet pas l'accès à des intrants plus productifs que ceux obtenus dans le cadre de la vente par négociation, ni de vendre à un prix supérieur. Le contrat de production a un effet négatif sur les revenus des producteurs puisqu'il inclut un coût implicite élevé d'intérêt et d'assurance du crédit. Enfin, le contrat de commercialisation améliore la sécurité alimentaire des producteurs, puisqu'il atténue la saisonnalité des prix, ce qui confirme les quelques recherches incluant cet indicateur.

PERSPECTIVES

La transformation de la chaîne de valeur du riz du Sénégal doit encore être questionnée. Les investissements d'agro-business peuvent impacter la durabilité des pratiques agricoles et l'accès au foncier des petits producteurs. Des processus similaires semblent aussi être en cours dans d'autres pays d'Afrique.

Responsable : Paule Moustier, Guillaume Soullier
paule.moustier@cirad.fr **Unite de recherche :** MOISA
Pays concernés: Sénégal

Date de démarrage : 01/02/2015
Date de clôture : 30/06/2016
Montant : 15 426 €

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

agropolis fondation